



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE NÔTRE
MOIS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST LAURENT
(D. S. L. S.)



Abonnement : Can. \$2 00
" " (E. U. S.) 2 50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR : JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SÉCRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ANDRÉ MAGNANT
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne) P. Q.

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

L'AVENIR DU NORD

Offre à tous ses lecteurs ses meilleurs souhaits
de bonheur et de prospérité pour l'année

1924

Le temps s'enfuit

L'année 1923 est morte, vive l'année 1924 ! C'est ainsi que le temps, qui ne suspend jamais son vol, nous emporte vers la mort. Les humains s'arrêtent peu à regarder le passé, c'est vers l'avenir que se portent toutes leurs préoccupations et tous leurs vœux.

Une année succède à une autre année comme le flot pousse le flot et le temps suit son cours imperturbable.

Au passé nous ne pouvons plus rien changer, mais l'avenir, nous espérons pouvoir l'influencer et nous le rendre propice par les vœux que nous nous faisons les uns aux autres.

A notre tour, nous voulons exprimer nos souhaits à nos lecteurs et à nos compatriotes.

Aux individus nous souhaitons la santé, l'amour du travail, le succès, une complète et constante fidélité aux traditions ancestrales, vrai fondement de notre foi et de notre patriotisme.

Pour les familles, nous demandons la paix, l'union, le respect mutuel des membres qui la composent. Que l'autorité des parents reste intacte ou reprenne ses droits. Que les enfants trouvent dans leur amour filial le respect et la soumission qui conviennent. Que nos mœurs familiales s'épurent, s'inspirent des exemples des aïeux. Qu'une saine et intelligente économie préserve les foyers de ce luxe insensé qui compromet cette large aisance qui faisait, hier, le bonheur des familles canadiennes-françaises.

Aux paroisses, nous souhaitons de l'esprit public, la bonne entente, la cordiale fraternité, la franchise, la charité, qui rendent la vie agréable et font de la paroisse ce que l'on appelle avec raison LA PETITE PATRIE. La paroisse, en effet, est le prolongement de la famille et c'est là que naît et grandit le patriotisme. Que chacun prenne conscience de ses responsabilités, accepte le poids des charges qui lui reviennent, remplisse ses obligations. Que tous soient toujours prêts à donner le coup d'épaule à celui qui en a besoin et à exercer la charité chrétienne sans laquelle une paroisse ne peut ni vivre ni se développer.

A la province de Québec, berceau de la nationalité canadienne et théâtre où notre race a toujours joué le premier rôle, nous voulons tout le bien possible.

La Providence a fait notre province grande, belle, riche. Faisons-la prospère. Continuons l'œuvre commencée. Cette prospérité sera faite de l'effort de chacun, de chaque famille, de chaque paroisse. Soyons fiers de ses gloires et de ses succès ; déplorons les lacunes qui peuvent y exister et travaillons à les faire disparaître en nous instruisant de plus en plus et de mieux en mieux.

Le développement économique de la province de Québec est basé sur la colonisation, l'agriculture, l'industrie, le commerce. Il est donc souhaitable que dans tous ces domaines nous fassions des progrès. Pour cela, il faut que les anciens écoutent les sages avis que des conseillers compétents leur donnent, que les jeunes fréquentent les écoles spéciales où un enseignement supérieur les préparera au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le développement économique de notre province.

Pour le Canada, nous désirons avant tout un véritable esprit canadien. Que cet esprit national s'allume enfin par tout notre vaste pays et ne s'y éteigne jamais, en dépit des rafales de l'impérialisme ou des souffles de mort du torisme.

Ici encore, c'est l'effort et l'influence de chacun qui construiront la nation canadienne. Dans les vœux qu'il vient de nous adresser, le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, dit avec raison : " Qu'on se rappelle qu'il n'y a de vie si obscure ni de foyer si humble qui ne puisse contribuer au bien-être national."

Enfin, puisqu'il s'agit avant tout et par-dessus tout de nous souhaiter le bonheur, nous revenons à notre point de départ et nous demandons à Dieu de rendre sereine la vie de chacune de nos familles. Le bonheur désertait-il tous les autres milieux, il devrait trouver son dernier refuge au foyer familial.

La mort, il est vrai, ne s'arrête pas sur le seuil de nos demeures, elle y pénètre, nous enlève des êtres aimés et brise notre joie de famille. Mais cette vie n'est pas tout et avec Blanche Lamontagne nous souhaitons ou, mieux, nous espérons

Que dans les lieux divins où nous devons revivre,
Dans l'éveil infini, dans le rayonnement,
Dans le jour qui naîtra pour nous au firmament,
Je verrai poindre, au fond du ciel inaltérable,
Une vieille maison, à la nôtre semblable,
Pleine de paix avec de grands arbres autour,
Cachée en son jardin, loin des bruits d'alentour,
Jalouse du passé qui s'éternise en elle,
Protégée, ô mon Dieu, par ta grâce éternelle,
Que nuls deuil ne pourront atteindre désormais,
Où je retrouverai les êtres que j'aimais.....

JEP

L'attaque de M. André Fauteux

Les événements vont vite. Il n'est plus question déjà de la visite de MM. Meighen, Monty et Fauteux dans les Laurentides. Le souvenir en est enseveli sous l'avalanche de neige qui a accompagné ces pèlerins frigorifiques. Les traces de leurs pas sont effacées. Nous n'en relèverons pas moins quelques propos de ce trio politique.

A Sainte-Agathe, M. Meighen qui, ordinairement, demande d'oublier le passé, a tenté, cependant, de justifier sa conduite et la conscription. Il n'a pas dit, toutefois, pourquoi il n'avait pas voulu consulter le peuple sur cette mesure, comme le demandait sir Wilfrid Laurier et les libéraux.

M. André Fauteux a été agressif et a voulu attaquer son adversaire, M. Jules-Edouard Prévost. Il fut interrompu et M. Maurice Demers, avocat, lui fit remarquer qu'il ne devait pas attaquer un absent. M. Fauteux répliqua

qu'il avait le droit de critiquer les actes publics des députés. Il reprocha alors aux 65 députés de la province de Québec de ne rien faire à Ottawa.

En vérité, ce reproche est vague, général et ridicule.

M. Fauteux croit-il que les députés libéraux ont pu, en deux ans, changer en surplus les millions de déficit que son cher M. Meighen nous a laissés ? Croit-il, cet éloquent M. Fauteux, que les chemins de fer en banqueroute achetés par ses amis avec l'argent du pays ne pèsent pas lourdement sur le budget de l'Etat dont ils dévalent \$100 000 000 chaque année et auquel ils laissent un déficit de 60 à 70 millions ?

Croit-il, ce brave M. Fauteux, que les libéraux peuvent mettre à la porte du service civil les milliers d'Anglais, torés ou orangistes, que ses amis y ont installés, pour remettre à leur place les Canadiens-français que M. Meighen a négligés et laissés dehors, malgré le grand amour qu'il leur porte ?

Les 65 députés de la province de Québec donnent leur confiance et leur appui au gouvernement King qui a commencé à réparer les dégâts de ses prédécesseurs Borden et Meighen.

L'augmentation de la dette a diminué, les dépenses ont été comprimées, l'administration de nos chemins de fer a été organisée de manière à tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise situation. Le tarif et les impôts ont été légèrement modifiés dans le but d'assurer à l'Etat les revenus qui lui sont nécessaires sans, pour cela, surcharger le contribuable.

Mais, ce vaillant M. Fauteux, s'il était député — oh ! vision fugitive ! — que ferait-il ? Qu'aurait-il fait depuis 1921 ? Aurait-il approuvé son chef, M. Meighen quand il s'est fortement opposé à la diminution des crédits militaires demandée et réalisée par les libéraux ? Aurait-il appuyé son chef, M. Meighen, quand il a reproché au gouvernement King d'avoir signé un traité avec les Etats-Unis sur l'intervention de l'ambassadeur anglais, insinuant que l'esprit du gouvernement libéral était trop canadien et pas assez britannique ?

Aurait-il suivi son chef, M. Meighen, quand il blâmait le gouvernement King de ne pas accepter sans hésiter l'invitation de Lloyd George d'envoyer des soldats à Constantinople ; aurait-il été de l'avis de ce grand homme d'Etat, M. Meighen, qui, avec sa mentalité impérialiste, voulait que le Canada prit part à une nouvelle guerre et contre les Turcs, cette fois, uniquement parce l'Angleterre le demandait ?

Les libéraux n'auraient-ils fait que cela : dire NON en cette circonstance, qu'ils mériteraient la reconnaissance que leurs concitoyens leur témoignent au grand déplaisir de M. Fauteux.

Si M. Meighen avait alors été premier ministre et M. André Fauteux son brillant collègue, les Canadiens seraient allés mourir aux Dardanelles pour les beaux yeux de Lloyd George.

Que M. André Fauteux soit donc circonspect avant de dénoncer les 65 députés de la province de Québec. Lui qui prêche quelquefois, non sans éloquence, une politique de principes et d'idées, qu'il prenne donc garde d'être injuste pour les hommes publics.

Quand il adresse au député de Terrebonne, M. Jules-Edouard Prévost, et à ses collègues de la Chambre des communes, le reproche de n'avoir rien fait, ne sent-il pas qu'il s'éloigne de la justice et de la vérité ? Il a le droit de les condamner s'ils font mal, mais il n'a pas celui de les blâmer parce qu'ils n'ont pas fait TOUT le bien qu'il y a à accomplir dans la politique. Personne ne peut se vanter d'avoir fini sa tâche et d'avoir réalisé tout le bien qu'il se proposait de faire.

Que M. André Fauteux évite donc des extravagances de langage qui pourraient faire croire à du dépit.

Les électeurs du comté de Terrebonne, entendant les éclats de voix de M. André Fauteux, connaissant le travail de M. Jules-Edouard Prévost dans l'intérêt du comté qu'il représente, les multiples services rendus par lui en toutes occasions, se disent avec raison : le bruit ne fait pas de bien ; le bien ne fait pas de bruit.

LE FRANC

Sir Lomer Gouin démissionne

A la dernière minute, nous apprenons avec un vif regret que sir Lomer Gouin, pour cause de mauvaise santé, a donné sa démission comme ministre de la justice.

Sir Lomer garde toutefois son siège de député de Laurier-Outremont.

Mort de l'honorable L.-P. Brodeur

Une nouvelle bien attristante a endeuillé le commencement de l'année 1924 en notre province : le 2 janvier, l'honorable L.-P. Brodeur, lieutenant-gouverneur de la province depuis deux mois à peine, est décédé à Spencer Wood après quatre jours de maladie.

C'est une grande perte pour notre province.

L'honorable L.-P. Brodeur a joué un rôle important dans notre pays. Au barreau, dans la politique et sur le banc, il a fourni une belle carrière.

Très renseigné sur l'histoire politique du Canada, esprit cultivé, homme d'action, cœur fidèle à ses amis, l'honorable L.-P. Brodeur était profondément estimé et laissé de vifs regrets. Il fut non seulement le collègue mais l'ami intime de sir Wilfrid Laurier.

Sa vie publique, toute faite de travail, d'intégrité et de succès bien mérités, venait de recevoir son digne couronnement.

L'honorable L.-P. Brodeur, qui siégeait à la cour suprême depuis treize ans, donnait sa démission, il y a quelques semaines, pour accepter les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La mort vient tout à coup d'arrêter cette brillante carrière.

Son nom restera dans notre histoire comme celui d'un homme éminemment bon, sincère, travailleur et intègre.

De tels hommes ne meurent pas tout entiers : ils nous laissent leurs exemples que les jeunes doivent regarder, étudier et suivre.

— L'honneur ne peut être où la justice n'est pas.

Cicéron.

Guerre aux poisons

La fabrication clandestine de l'alcool constitue un véritable danger social, une plaie qu'il faut guérir par les moyens les plus énergiques.

Impressionné par les ravages extraordinaires que font les alcools frelatés, produits de la fabrication clandestine, en dehors de notre province, Son Eminence le cardinal Bégin a cru devoir lancer un solennel avertissement aux fidèles de son diocèse. Les nombreuses morts violentes, directement attribuées à la consommation des breuvages empoisonnés dont commencent certains individus sans scrupule, sont bien de nature à ouvrir les yeux. En effet, on ne saurait trop insister sur le grave danger que présentent les boissons distillées par des personnes ignorant tout des procédés scientifiques. Ce sont de véritables poisons et ceux qui les absorbent s'exposent à une prompt déchéance physique et morale.

Si le public savait combien ces boissons sont malsaines, toxiques, s'il savait qu'elles poussent leurs malheureuses victimes à la violence et au crime, peuplent les prisons, les asiles d'aliénés, les hospices, détruisent la famille, étendent leurs ravages aux générations futures, il se garderait bien d'en acheter et surtout d'en consommer. L'autorité religieuse agit sagement en signalant pareil danger au patriotisme éclairé de tous nos concitoyens. Il importe de dénoncer aux autorités les fraudeurs et leurs complices qui compromettent la santé publique et qui constituent ainsi un péril menaçant pour la société.

Du reste, pourquoi recourir aux liqueurs clandestines qui sont de véritables poisons, souvent mortels, lorsque le public peut se procurer des liqueurs pures à la Commission ? Les gens de la campagne jouissent ici des mêmes avantages que les habitants des centres urbains, puisque, grâce au système de livraison par maille, ils peuvent commander les liqueurs qu'ils veulent acheter dans les magasins de la Commission et les recevoir à domicile sans qu'il leur en coûte plus cher.

S'il est une province où la fabrication clandestine des liqueurs n'a pas sa raison d'être, c'est bien la province de Québec, où toutes les personnes qui désirent acheter des breuvages alcooliques peuvent les trouver, pour ainsi dire, à la portée de la main et au meilleur compte possible.

Meli-Melo

Mgr Georges Gauthier dénonce certaines extravagances

A la messe de minuit du 31 décembre au 1er janvier, à l'église Notre-Dame, de Montréal, Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, a fait allusion à la lettre du cardinal Bégin au sujet des danses modernes et il a laissé entendre que devant le cours du mois actuel, il donnera lui-même aux curés de son diocèse des instructions à ce sujet. Mgr Gauthier a, à son tour, condamné énergiquement les danses modernes qu'il considère comme une occasion de péché ; il a aussi condamné le décolletage, les toilettes indécentes que l'on revêt dans les endroits publics où l'on se livre aux danses modernes. Parlant des libertés que se permettent les enfants, de nos jours, Mgr Gauthier a dit que les pères et les mères doivent reprendre leur autorité.

Sa Grandeur a également parlé du besoin d'économiser tout autant que celui de produire ; c'est par l'économie que l'on arrivera au rétablissement des conditions économiques satisfaisantes. L'allocation de Mgr Gauthier, prononcée avec l'éloquence qu'on lui sait, a profondément ému les milliers d'auditeurs.

La taxe des ventes

Une modification vient d'être faite à la taxe des ventes en vigueur depuis le 1er janvier.

La communication du ministre des douanes se lit comme suit :

" Les marchands tailleurs, les modistes, les chapeliers, les fourreurs et les fleuristes vendant exclusivement au détail à leurs clients, sont considérés comme détaillants et ne sont pas requis d'avoir une licence de taxe de ventes."

Conférence sur le Canada

M. Godfroy Langlois, commissaire de la province de Québec en Belgique, est allé faire une conférence à Liège devant l'Union Anglo-Belge. Il a parlé du Canada au point de vue constitutionnel et économique et traité la question des races dans le Dominion. Il a été écouté avec une vive attention et fréquemment applaudi. M. Langlois a été présenté à l'auditoire par M. Listermans, l'un des directeurs de la Cristallerie du Val S. Lambert et remercié par M. Pyke, consul britannique à Liège. M. Greiner, directeur général des Usines Cockerill, a également complimenté M. Langlois de sa conférence fort instructive et intéressante à la fois.

Le juge Thibault Rinfret

On annonce comme probable la nomination du juge Thibault Rinfret à la cour suprême comme successeur du juge L.-P. Brodeur.

Le juge Thibault Rinfret quoique jeune possède incontestablement la compétence et la sagesse voulues pour occuper cette haute fonction.

Pensées

— Il faut rendre les enfants raisonnables, mais non les rendre raisonnables ; la première chose à leur apprendre c'est qu'il est raisonnable qu'ils obéissent et déraisonnable qu'ils contestent.

Joubert.

— La fin de la religion, l'âme des vertus, l'abrégé de la loi, c'est la charité.

Bosquet.

— Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort ; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

La Rochefoucauld.

— Nous consentons toujours à attendre, parce qu'attendre c'est espérer.

J.-J. Rousseau.

— Le cœur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête.

Napoléon 1er.

LETTRE POLITIQUE

OTTAWA, le 28 décembre, 1923

Bonne et heureuse année ! Ces quelques paroles traditionnelles jaillissent naturellement sous la plume du chroniqueur hebdomadaire à la fin de cette année politique de 1923, désormais mémorable.

" Bonne et heureuse " l'année qui vient de se terminer. Ce fut une année de paix et de prospérité, la meilleure année encore vécue depuis la grande guerre. Ce fut une

bonne année pour le très honorable Mackenzie King dont le prestige s'accroît tous les jours, tant au Canada qu'à l'étranger. Ce fut une bonne année pour le cabinet libéral tout entier, qui consacra le meilleur de ses talents et de ses énergies à rétablir l'ordre dans le pays et à rapprocher les uns des autres, les classes et les occupations dans ce pays. Le succès n'est peut-être pas encore apparent à tout le monde, mais suivons les développements politiques d'ici quelques mois et nous verrons.

Oui, nous avons la paix et l'ordre. La prospérité s'en vient à grands pas.

" Bonne et heureuse " année. Ces paroles nous les jetons à nos lecteurs pour l'année 1924, afin qu'ils les entendent toujours sonner à leurs oreilles et qu'ils fassent un effort plus grand, si possible, pour contribuer au relèvement parfait, complet de notre beau et immense pays, notre patrie commune, le Canada. Pendant la nouvelle année, unissons plus intimement que jamais notre prospérité, notre bonheur, nos joies à celles de la Patrie. Ce mot prendra alors à nos yeux sa signification la plus noble et la plus profonde.

On dira peut-être qu'au point de vue politique le gouvernement n'a pas été parfaitement heureux au cours de l'année qui vient de finir. Nos adversaires, les conservateurs, cherchent à faire croire au public que les jours du gouvernement sont comptés.

Il est aussi bien de discuter cette question immédiatement. En quoi le gouvernement pourrait-il être malheureux ? Existe-t-il des ombres si sombres au tableau ? Prévisions encore, si possible. L'opinion publique est-elle contre le gouvernement Mackenzie-King.

Nos adversaires politiques répondent : — Halifax et Kent. Il est vrai que ces deux comtés, représentés depuis 1921 par les libéraux, viennent d'être des conservateurs. Quel changement cela fait-il vis-à-vis de l'opinion publique ? Le verdict de ces deux comtés est-il une condamnation de la politique du gouvernement ou d'actes importants de son administration.

Il est admis de tout le monde que l'élection d'Halifax a été faite sur « les droits des provinces maritimes » et l'opposition remporta une victoire, grâce à la division dans les rangs des libéraux et à l'attitude des conservateurs qui fut très agressive. Le gouvernement ne cherche pas à dénaturer les faits pour amoindrir une défaite, il se contente de faire connaître les circonstances telles qu'elles existent. La vérité et la sincérité sont encore la meilleure politique. Il est impossible de prouver que la politique fiscale, — un tarif de revenu et la réciprocité, des que les Etats-Unis le voudront, — a été faite dans cette élection en Nouvelle-Ecosse. Aucune action du gouvernement n'a été discutée, ni la question de l'immigration, ni celle des nouveaux débouchés commerciaux, avec quelques-uns des grands pays de l'Europe. La situation ferroviaire, qui s'améliore tous les jours, n'a pas été discutée à son mérite ; les conservateurs honnêtes et sincères seront de notre avis. D'ailleurs nous nous proposons de discuter cette question des chemins de fer dans une prochaine lettre. Elle est intéressante, passionnante, à la lumière des faits ; concluante pour tout observateur désintéressé.

Le gouvernement n'a certainement pas été défait parce qu'il a réussi à changer un immense déficit d'opération en un surplus de 15 millions, sans compter les recettes du mois de décembre.

ooo

Passons à l'élection de Kent. Les journaux conservateurs du Nouveau-Brunswick ont mené la même campagne que dans la Nouvelle-Ecosse. Ils ont dénaturé le sens des actions du gouvernement. Ils ont fait une lutte de personnalités contre les ministres du gouvernement fédéral.

Les conservateurs, honteux et confus de leur défaite en 1921, ont ramassé tout ce qu'ils avaient d'énergie pour remporter cette bataille locale. Les libéraux, pour leur part, comptaient un peu trop sur leur majorité de l'élection générale. Ils eurent à se défendre de l'administration de péchés encore sous la direction de fonctionnaires conservateurs qui se servaient de deux mesures de justice vis-à-vis de la population de Kent. Les conservateurs ont si bien et tellement fait qu'ils ont réussi à mécontenter une partie des paisibles pêcheurs contre le gouvernement. Ces mêmes fonctionnaires conservateurs eurent recours à la gendarmerie à cheval pour persécuter les pêcheurs sur les côtes du comté de Kent. Ils tirent ces populations impressionnables sous leur talon militaire, tout en faisant croire que le ministre de la marine machinait ces persécutions contre eux.

Le résultat, ce fut une certaine indifférence bien pardonnable, lorsqu'on connaît les circonstances. Les conservateurs peuvent se vanter qu'en cette occasion, la bureaucratie instituée par eux après 1917 a admirablement servi leurs fins. Le gouvernement voit de mieux en mieux clair dans ce jeu des adversaires. L'opinion publique éclairée et désintéressée jugera cette cam-

pagne à ses proportions vraies. Elle fera la part des circonstances qui entourent l'élection de Kent. Ce succès peut avoir une grande valeur aux yeux des conservateurs, mais elle ne trompe pas les lecteurs sérieux. D'ailleurs, Kent reviendra au parti libéral aux prochaines élections générales, nous en avons la ferme conviction, alors que les cabales conservatrices auront été bien mises à jour.

000

Fidèles à leur passé, les conservateurs ont eu recours à une autre tactique tout à fait déloyale. Ils ont accusé des hommes comme M. Arthur Cardin l'éloquent et distingué député de Richelieu, de faire des appels passionnés. M. Cardin est avocat et homme d'Etat d'une longue expérience. Il est doué d'un talent de la parole qui lui permettrait de briller sur les tribunes politiques célèbres en Europe. Il a parlé aux populations de Kent avec le meilleur de son esprit et de son cœur. Un correspondant politique conservateur de Montréal a certainement calomnié son talent, faussement interprété ses paroles s'il lui prête des appels aux préjugés. Celui qui a entendu M. Cardin sait qu'il est trop bon philosophe, trop bon politicien pour avoir recours à de telles tactiques.

Nous tenons surtout à dire un mot des discours de M. Elisée Thériault, député de l'Islet, descendant de la grande famille acadienne et orateur de tribune, solide autant que puissant. M. Thériault a, en bon avocat qu'il est, fait devant ses frères de l'Acadie, le procès de M. Meighen. Il a étudié la carrière politique, les principes politiques, les actions politiques de l'ancien premier ministre. Il y a mis toute sa sagacité d'avocat retors, toute la chaleur, la fougue de son tempérament et son plaidoyer a été considéré par un étranger comme un appel de race, un appel aux préjugés.

Nos lecteurs admettront ceci, — c'est que si le plaidoyer de M. Thériault n'avait pas porté, si ses conclusions n'avaient pas été serrées, si son discours n'avait pas été solide, on l'aurait passé sous silence. Ce vaillant lutteur sait qu'il peut toujours se présenter devant les auditeurs intelligents et avertis de Kent et qu'il sera toujours accueilli à bras ouverts. Cette mesquine attaque des adversaires ne change rien à la vérité.

Voilà quelques faits et mises au point sur l'élection de Kent. Les conservateurs sont maintenant 52 en Parlement, sur une Chambre de 235 députés, ce qui laisse une majorité anti-conservatrice de 183, dont 115 libéraux et 62 fermiers à sympathies libérales.

Le gouvernement n'est pas en danger.
G. VU

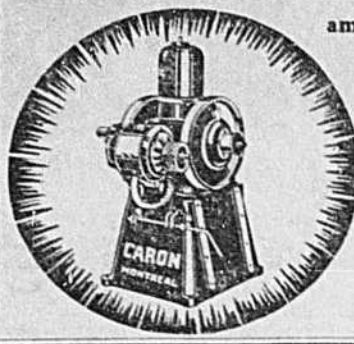
Sainte-Scholastique

Bilan d'activité automobiliste de la dernière année

— Notre village, éprouvé par la perte du chef lieu, de l'exposition agricole, de la tannerie, de la scierie, par la fermeture de la Stave et menacé de perdre même le bureau d'arrondissement, a fait bonne contenance du côté de l'automobile.

Où compte entre autres exploits : Notre digne curé qui porta un mois durant un visage affreusement tuméfié par suite du tamponnement de sa voiture à cheval par l'auto d'un pochar d'une paroisse voisine ; Louis Brisebois

L'APPAREIL CARON



aménagé pour fournir à prix modique
EAU, LUMIÈRE ET FORCE

est en usage dans bon nombre de communautés religieuses, d'églises et d'écoles, et dans un grand nombre de fermes de toutes les parties du pays. Modèle approuvé par la commission hydro-électrique d'Ontario. — Médaille d'Or Exposition Provinciale. — Description illustrée et tous renseignements sur demande adressée à CARON FRÈRES, INC., Edifice Caron, Montréal.

Pesez-vous autant que vous le devriez?

Combien de personnes atteignent le poids normal?

Vous rendez-vous compte qu'à moins que vous n'atteigniez le poids normal, vous courrez réellement un danger de maladie grave! Il n'est pas besoin de médiateur pour que les règlements rigoureux des compagnies d'assurances qui défendent l'émission de polices à ceux qui ne pèsent pas le poids normal.

Maintes personnes maigres constatent qu'elles gagnent constamment du poids en prenant Father J. ha's Medicine. Les purs éléments toniques et alimentaires qui sont contenus dans cette prescription à l'ancienne façon fortifient et reconstituent les personnes maigres, faibles et épuisées. C'est de la nourriture véritable et sous une forme que l'organisme affaibli peut s'assimiler facilement.

et sa femme, dignes rentiers, cruellement blessés et leur voiture massacrée par le tamponnement de l'auto de M. Brochu, conseiller municipal; la famille du Dr Lamarche blessée dans une collision d'auto; Mme Robitaille, blessée par un auto; J. Gauthier, dont la voiture à cheval fut brisée par la peur que prit le cheval d'un auto venant à cinquante milles à l'heure, suivant son habitude; une vache tuée par le



Noir ou Vert

Vous aimez le bon thé? Alors, vous n'avez qu'à boire le Thé Primus dont l'arôme captivant, la saveur recherchée vous satisferont.

= Distributeurs =

L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitée : MONTREAL

Les banques Nationale et Hochelaga sont fusionnées

La fusion de la banque Nationale avec la banque d'Hochelaga est maintenant décidée et déjà d'importantes négociations ont été faites de part et d'autre, afin que ce projet soit complètement réalisé dans le plus bref délai.

Il est pratiquement certain que le gouvernement provincial, afin de faciliter cette fusion et croyant la chose d'intérêt public, donnera l'appui de son crédit à la banque fusionnée. L'honorable L. A. Taché, premier ministre de la province de Québec, annonce qu'il présentera à la législature, durant la présente session, un projet de loi autorisant l'émission d'obligations pour une somme de quinze millions remboursable dans une période de quarante ans.

La province n'aura rien à débours et ne fera que donner son appui moral qui facilitera l'émission de nouvelles obligations.

Cette fusion des deux banques se fera de manière à protéger les intérêts des actionnaires et les déposants.

**Contre les
Refroidissements**

Après les sports en plein air, les exercices violents ou le travail épuisant, rien de mieux qu'un verre de

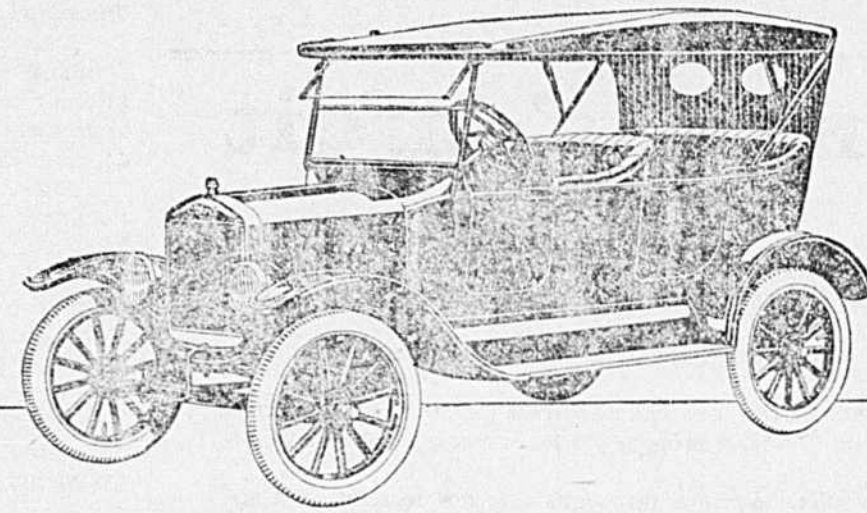
**GIN CANADIEN MELCHERS
CROIX D'OR**

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral; rectifié quatre fois et vieillit en cuivre.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
GROS: 42 onces, \$3.50 - MOYENS: 26 onces, \$2.55
PETITS: 10 onces, \$1.10

THE MELCHERS GIN & SPIRITS DISTILLERY CO., Limited - MONTREAL

**GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX-D'OR**



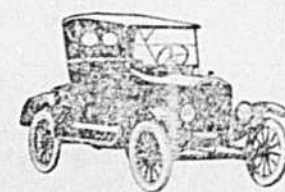
Le nouveau Modèle Tourisme Ford

L'automobiliste qui désire un auto de belle apparence et des plus pratiques, trouvera que le nouveau Tourisme Ford répond parfaitement à ses besoins.

A la solidité et à l'endurance reconnues du Ford ont été ajoutées de nouvelles améliorations qui augmentent beaucoup l'apparence de l'auto et assurent un plus grand confort aux voyageurs.

Le nouveau radiateur est plus haut, ce qui permet un refroidissement plus efficace — la capote, le chapeau sont plus larges ce qui donne plus d'espace pour les pieds, et le volant est placé de manière à permettre une conduite plus facile.

Logant confortablement cinq personnes, le nouveau Tourisme Ford est l'auto la plus pratique qu'il y ait sur le marché.



Nouveaux Prix des Ford

Tourisme, \$445 Routière, \$405 Camion, \$495
Système de démarrage et d'éclairage électrique \$35.00 en plus.
Coupe, \$665 Sedan Fordor, \$895
Système de démarrage et d'éclairage électrique régulier dans ces modèles.

Tous les prix f. a. b. Ford, Ontario.
Taxes du gouvernement en plus.

Vous pouvez acheter tous les modèles Ford d'après le mode d'achat Ford hebdomadaire

La nouvelle routière
La nouvelle Routière Ford est aussi élégante et convient aussi bien à l'homme d'affaires que tout autre char que l'on voit sur la route aujourd'hui.

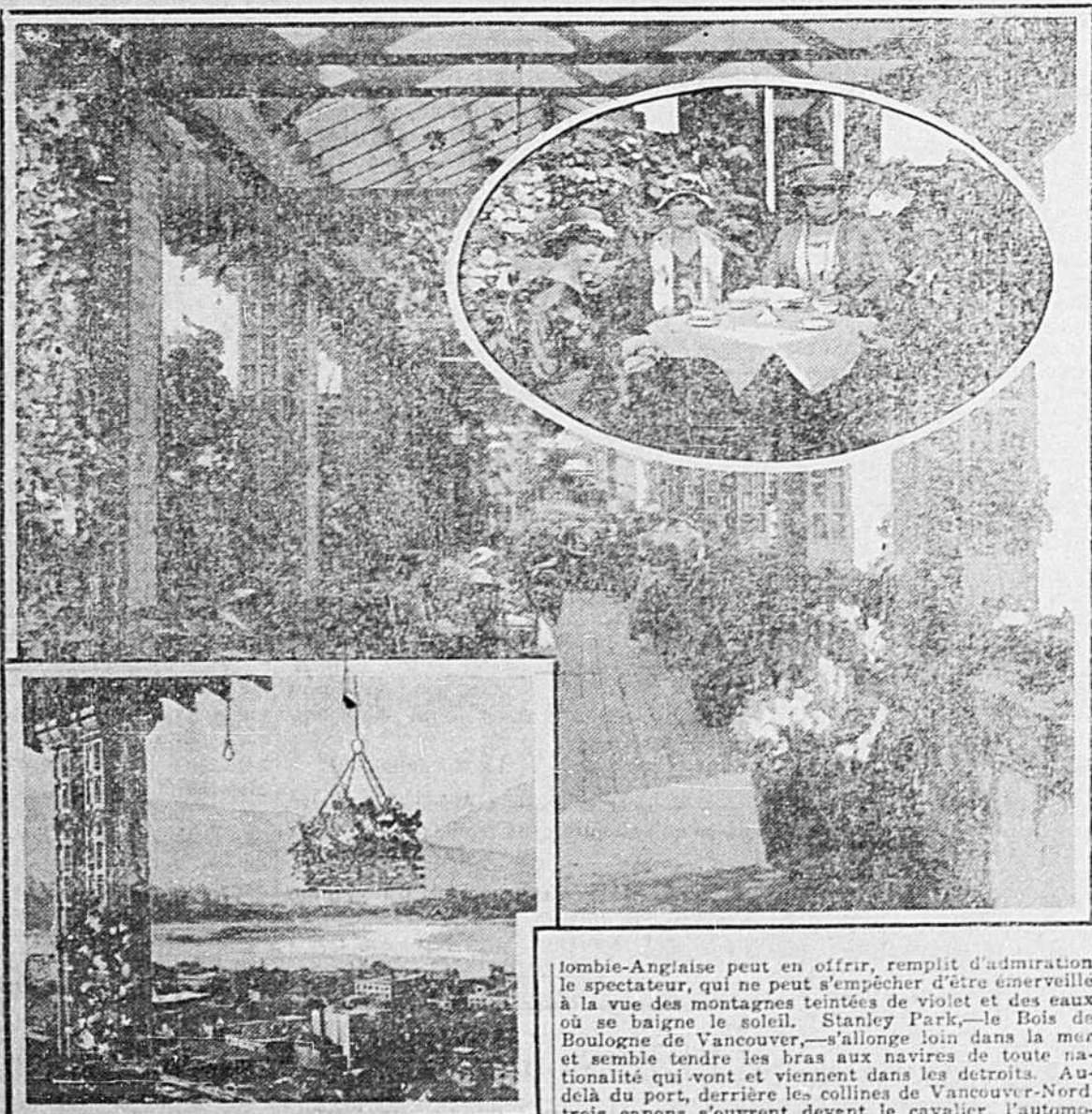
La nouvelle disposition du compartiment d'arrière permet d'y placer beaucoup de colis, d'un poids assez considérable. Ce compartiment de plus, ferme à clef.
C'est l'auto logique pour ceux qui veulent un véhicule de belle apparence, robuste et économique et coûtant le plus bas prix possible.

ARMAND PARENT ST-JEROME

Ford

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED, FORD, ONTARIO

Le jardin du quatorzième étage de l'hôtel de Vancouver



QUATORZE étages au-dessus des rues les plus animées de Vancouver, voilà où le voyageur fatigué trouve un véritable repos. Les brises salines de la mer s'engouffrant dans le détroit de Georgie font s'incliner les groupes de marronniers, de cèdres et de catalpas, et, se mêlant aux mille parfums des fleurs, donnent un air embaumé et vivifiant. Au cœur de la ville, au milieu des magasins et des bureaux, on trouve une oasis: c'est le roof-garden de l'hôtel du Pacifique Canadien. Un ascenseur vous enlève rapidement du tumulte et de l'agitation du vestibule et vous dépose dans l'atmosphère tranquille et reposante de cette retraite aérienne. Des parapets de pierre, on aperçoit les rues grouillantes d'automobiles, de tramways et de piétons affairés qui, à cette hauteur, semblent se mouvoir silencieusement.

De tous côtés, un panorama comme seule la Co-

lombie-Anglaise peut en offrir, remplit d'admiration le spectateur, qui ne peut s'empêcher d'être émerveillé à la vue des montagnes teintées de violet et des eaux où se baigne le soleil. Stanley Park — le Bois de Boulogne de Vancouver — s'allonge loin dans la mer et semble tendre les bras aux navires de toute nationalité qui vont et viennent dans les détroits. Au-delà du port, derrière les collines de Vancouver-Nord, trois canons s'ouvrent devant le cavalier, l'automobiliste et le pêcheur. Au sud, on aperçoit les jolies maisons de Shaughnessy Heights; à l'est et à l'ouest, les rues pavées de la ville et les avenues bordées d'arbres, se croisant avec une précision géométrique. False Creek, Kitsilano Beach et English Bay, sur une étendue de plusieurs milles, font briller au soleil leur sable doré. Dans le port, un groupe de navires, à la cheminée jaune, que l'on reconnaît facilement comme étant les navires côtiers du Pacifique Canadien, sont amarrés au quai D; un gros "Espresso" est immobile au dock de l'immigration et de petites embarcations vont rapidement d'un quai à l'autre. Pendant les douze mois de l'année, les fleurs s'épanouissent sur les treillis, les murs et la tonnelle du roof-garden; on y sert le thé tous les jours, et, le soir, au clair de la lune ou à la lumière d'une multitude d'ampoules électriques, le spectacle est féerique et, là, "la vie est belle et vaut d'être vécue."

CIMENT NATIONAL

Les réponses à notre première annonce ont été si nombreuses que la Compagnie de Ciment Portland "Nationale" est assurée aujourd'hui d'une forte demande en faveur de son produit.

Il reste encore quelques territoires à couvrir, et les marchands désireux de recevoir une proposition attrayante pour la vente de ciment feront bien d'entrer sans délai en communication avec la

COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE
EDIFICE TRANSPORTATION MONTREAL, QUE.

COMPAGNIE DE CIMENT NATIONALE
EDIFICE TRANSPORTATION, MONTREAL, QUE.

Votre proposition m'intéresse. Veuillez m'envoyer des informations, sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

Le monument du curé Labelle

SOUSCRIPTIONS

Jusqu'à ce jour le comité a reçu les souscriptions suivantes :

Ville de Saint-Jérôme.....	\$5,000.
Conseil municipal du comté de Terrebonne.....	3,000.
Gouvernement du Québec.....	3,000.
Conseil municipal de la paroisse de Saint-Jérôme.....	1,000.
Cie de Papier Rolland.....	250.
Séminaire de Sainte-Thérèse.....	200.
M. le curé Brosseau.....	100.
M. Jules Elzard Prévost, député.....	100.
L'honorable W.-B. Nantel.....	100.
M. S.-G. Lavoie.....	100.
Mgr Lamoignon, évêque de Montréal.....	100.
Rgent Knitting Mills Ltd.....	100.
Versailles-Viduaire Boulay, limitée.....	100.
Ville de Terrebonne.....	200.
M. E. W. Batty, président du C.P.R.....	100.
M. P. Lortie, député de Labelle.....	25.
M. Joseph Grignon, notaire.....	5.
M. Stanislas Desormaux.....	5.
M. Charles Auguste Robert.....	1.
M. Rodrigue Castonguay.....	50.
M. l'abbé Desjardins, L'Annonciation.....	12.
Antoine Lebeau.....	5.
Cercle Ferland A. C. J. C. St-Jérôme.....	40.
Comité de Labelle (2ème division).....	300.
M. Arthur Baies, Saint-Jérôme.....	5.
S. G. Mgr Gauthier, coadjuteur de l'archevêque de Montréal.....	500.
Ville de Sainte-Agathe.....	250.
Honorable L. O. David, sénateur.....	20.
Dr Edmond Grignon, Sainte-Agathe.....	25.

Nous commencerons à publier, la semaine prochaine, quelques-unes des lettres qui ont accompagné les souscriptions dont nous donnons ci-haut la liste.

L'exécution du monument a été confiée à M. Alfred Laliberté, artiste-statuaire, de Montréal. Le monument coûtera \$15 000. On ne pouvait s'adresser à un artiste plus compétent que M. Alfred Laliberté.

On compte que le monument sera prêt pour le mois de septembre 1924.

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

— Une tempête de neige a surpris le train qui transportait, la semaine dernière, M. Meighen et ses amis dans la tournée du district des Laurentides.

En arrivant à Saint-Jérôme, vendredi dernier, les honorables Arthur Meighen, R. Monty et A. Fauteux, MM. J.-A. Lamarre, L.-G. Gravel, John Sullivan et Arthur Lalonde allèrent rendre visite au maire, M. Absalon Legault. Mlle Legault fit les honneurs de sa maison avec une grâce charmante. Ils se rendirent ensuite chez M. le curé Brosseau. Après quoi ils visitèrent l'usine de la Dominion Rubber Co. où M. R. Coy et M. C.-E. Labelle leur souhaitèrent la bienvenue. On alla aussi saluer M. Lippert, le gérant, qui est malade.

Après être allé chez l'honorable Bruno Nantel, M. Meighen et ses compagnons visitèrent l'usine de la Regent Knitting et celle de la compagnie de Papier Rolland où M. Jean Rolland fit les honneurs de la maison.

Ils prirent le dîner à l'hôtel Victoria. Les honorables MM. Meighen, Monty et Fauteux, MM. Sullivan, Gravel, Léopold Nantel et J.-A. Lamarre prononcèrent de brefs discours.

— Le jour de l'An a été très paisible dans notre ville. Les familles se sont visitées et se sont souhaitées les plus belles choses sans tomber dans les excès qui signalaient ce jour au temps où les boissons coulaient à flots de tous les côtés. On trinqua encore, mais avec modération.

— Le conseil municipal demande aux marchands de fermer leur magasin à 7 heures du soir, les mardi, mercredi et jeudi, pendant les mois de janvier, février et mars.

— Les contremaîtres de la manufacture de caoutchouc ont manifesté leur estime à M. Flanagan, à l'occasion de son départ de Saint-Jérôme. Ils lui ont organisé un joli "send off".

Comme on le sait, M. Flanagan a été nommé surintendant de la manufacture de Port Dalhousie.

— La quête de la guignolée a rapporté environ \$1,000 en argent et en vivres.

Nous félicitons le cercle Ferland d'avoir organisé cette quête.

— MM. J. Francoeur et A. Charbonneau, de Boston, étaient en vacances ici dans leur famille pour le temps des fêtes.

— Les échevins J. E. Parent, L. Nantel et Jean Simard se sont rendus à Montréal, le 27 décembre dernier, pour régler certaines questions avec le bureau d'hygiène provincial.

— Le 26 décembre un jeune homme du nom de Carrière a été arrêté pour avoir volé une quarantaine de dollars dans la buanderie chinoise de l'hôtel Victoria. Il a avoué sa faute et a remboursé l'argent aussitôt.

— Le conseil a décidé de nommer un inspecteur sanitaire pour la ville afin que les règlements d'hygiène soient mieux respectés.

— M. l'échevin Jean Simard a été choisi comme pro-maire pour le trimestre se terminant le 31 mars.

— M. Ernest Gohier, ingénieur civil, a été chargé par le conseil municipal de faire un relevé précis des différentes sources qui pourraient être utilisées pour alimenter l'aqueduc de la ville.

— Deux escaliers de sauvetage, en fer, ont été placés chaque côté de la grande salle du marché.

A VENDRE : Terre à vendre. S'adresser à M. Homer Allard, Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, P. Q.

— M. Camille Bastien a vendu son fonds de commerce à M. Ferdinand Cyr. Il doit aller demeurer à Montréal.

— Un changement d'horaire des trains du Pacifique Canadien entrera en vigueur le dimanche 6 janvier 1924.

No 437, Montréal-Labelle, le dimanche, se rendra à Sainte-Agathe seulement et circulera comme le No 439.

No 452, Montréal-Montréal, part de Montréal-Laurier et de Sainte-Agathe à la même heure qu'à présent et fera les arrêts du train 456 (Sainte-Agathe-Montréal) arrivant à la gare Viger à 6 h. 40 du soir.

No 455, Montréal-Labelle, dernier voyage le 5 janvier.

No 456, Labelle-Montréal, do

No 457, Montréal-Montréal-Laurier, partira de Montréal à 4 h. p. m. et fera les arrêts du train 455 (Sainte-Thérèse-Sainte-Agathe) arrivant à Sainte-Agathe à 5.20 p. m. et en partant à 5.25 p. m.

— L'échevin Nantel a donné avis qu'à la prochaine session du conseil municipal il proposera un règlement dans le but de changer les noms de certaines rues de la ville.

— Il est question d'élargir jusqu'à 40 pieds le chemin qui conduit à la manufacture Durand et Frère. Les propriétaires s'engagent à fournir gratuitement le terrain nécessaire.

— On est à faire une nouvelle installation électrique dans la salle du marché.

— M. Paul Charbonneau, de Belleville, (Ont.) M. Aldéric Charbonneau, de Bost. (Mass) et M. et Mme Henri Charbonneau, de Montréal, sont venus passer les fêtes chez leur mère.

— M. et Mme Alphonse Blivin seront en visite, la semaine prochaine, chez leur fille Mme Méridy Frélette.

LUMIERE ELECTRIQUE POUR LA FERME

Un des plus grands confort qui peuvent être apportés à la maison de ferme aujourd'hui est, sans contredit, la lumière électrique. Elle supprime la lampe à pétrole dont le nettoyage quotidien est une source d'ennui, tandis que la lumière électrique est propre, éclaire bien, est sans danger et supérieure sous tous les rapports.

Si vous n'avez pas encore la lumière électrique dans votre maison et vos écuries, vous devriez examiner l'Appareil Lumière, Eau et force Caron. Vous serez étonné de son prix modique et des termes de paiement faciles qui vous sont offerts.

Pour renseignements additionnels, écrivez à CARON FRERES Inc.

MANTEAUX DE FOURRURE

Si vous achetez un manteau de fourrure ne manquez pas de venir voir les beaux modèles nouveaux chez E. L. Auger.

Manteaux en seal garnis d'alaska. Tout en seal, et autres fantaisies.

Toutes les lignes à très bon marché

VELOURS A LA VERGE

Si en vogue pour les robes de toilette d'hiver. Velours soie chiffon, velours tricot et velours ordinaires, à des prix très raisonnables.

Le magnifique crêpe canton nouveau, fini satin ce qu'il y a de plus joli pour toilettes de toutes circonstances.

Venez voir E. L. Auger.

A VENDRE — De très beaux lots à bâtir, dans le quartier du progrès et du sport, au domaine du notaire Parent, près de l'église, du C. P. R., du couvent, du palais de justice, du marché rue Sainte-Julie, dans la direction du pavillon de l'exposition et du patinoir Palais de M. S. O. g.

On peut aussi acheter des lots à bâtir sur la rue Saint-Germain, hant de la ville, en s'adressant au soussigné. Conditions pour satisfaire l'acheteur.

J. E. PARENT, N. P.

POUR HOMMES

Nous avons le choix le plus considérable en pardessus d'hiver. Habillements de toutes sortes. Chapeaux feutre, velours poil de chameau, etc.

Gants, bas, chaussures sous-vêtements tous genres à très bas prix.

E. L. Auger

AVIS est par le présent donné que Jessie Maria Wichorn, de Maria Higgs, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, épouse de Frank A. Watchorn, boucher, du même lieu, s'adressant au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre ledit Frank A. Watchorn, pour cause d'adultère.

Daté à Ottawa, ce 21ème jour de décembre 1924.

N. G. GUTHRIE

Procureur de la requérante

Canada } COUR
Province de Québec } SUPERIEURE
District de Terrebonne }
No. 2094

WILLIAM S. ROBERTSON, demandeur; vs
Dames AGNES MOODY & AL., défendeurs,
& Dames WILLIAM MACKIE, créditrice.

Avis est par le présent donné aux représentants légaux de la dite Dame William Mackie de comparaître devant cette honorable Cour dans le délai d'un mois à compter de la première insertion afin de reprendre à la contestation de la réclamation.

Sainte-Scholastique, 21 décembre 1923.

GRIGNON & PORTIER

Protonotaire C. S.

SI VOUS TOUSSEZ,
PRENEZ LE
BAUME RHUMAL

Triomphe de la toux

C.A. Lorrain & Fils

Agents généraux d'assurances

et Automobiles Dodge

Téléphone 58

157 rue Saint-Germain, Saint-Jérôme

Brillant avenir pour l'industrie du ciment au Canada, dit le président de la Compagnie de Ciment Nationale

L'établissement de Montréal-Est, dont le bureau de direction se compose de plusieurs Canadiens, fera l'orgueil de la province de Québec. Le ciment produit au plus bas cout de revient, grâce à un outillage des plus modernes.

« Je suis absolument convaincu qu'il y a un bel avenir pour l'industrie du ciment au Canada, et tout particulièrement dans la province de Québec, déclarait au cours d'une conversation avec un représentant de ce journal, M. Isidore Laplante, président de la Compagnie de Ciment Nationale.

« Depuis que je suis intéressé dans cette entreprise, ajoutait-il, j'ai fait une étude approfondie de la situation. Plus je l'étudie de près, plus je me convaincs que la consommation du ciment va augmenter d'une façon constante justement parce que mes compatriotes se rendent compte de plus en plus de ses nombreux usages. D'après les statistiques qu'on a sur cette industrie, il appert que la consommation du ciment au

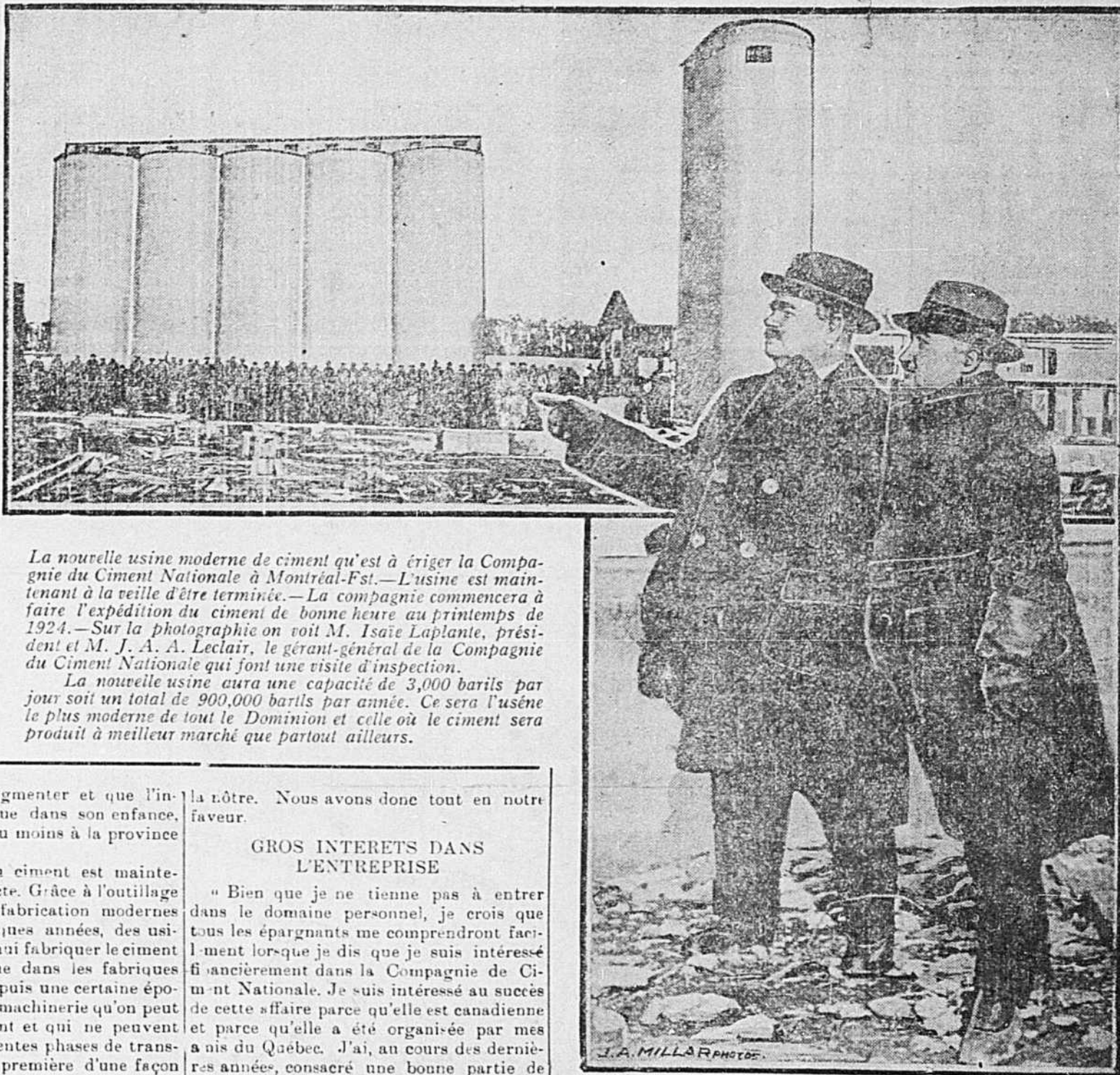
la fabrication du meilleur ciment possible. Ces dépôts sont situés aux portes d'un marché très vaste qui ne fait que s'accroître. De plus, je crois sincèrement que nous pouvons fabriquer la meilleure marchandise au prix de revient le plus bas, si nous faisons la comparaison avec les autres établissements du genre en Amérique. Nous pouvons en arriver là parce que notre établissement est des plus modernes, parce que notre site est idéal, tant au point de vue des communications par eau qu'aux facilités de transport par terre. La ville de Montréal-Est, dont le maire, M. Joseph Versailles, est un de nos directeurs, est un centre industriel prospère. On trouve là tout ce qu'il faut pour une industrie comme

Il n'y a aucun doute qu'une grande partie des maisons et des usines qui vont être construites d'ici quelques années le seront en ciment. Songez à la consommation que cela signifie. Nous avons de plus la question de l'immigration. Je n'ai aucun doute que le Canada est appelé à être peuplé par un grand nombre d'immigrants, vu les conditions qui existent actuellement en Europe. La province de Québec, d'un autre côté, verra sa population s'accroître par le rapatriement de ses fils et de ses filles qui ont traversé la frontière pour trouver du travail. Lorsque le Canada aura repris son expansion naturelle, alors tous trouveront du travail sur le sol natal.

Revenant à la question de la compagnie

de Ciment Nationale, M. Laplante dit que les travaux de construction avancent rapidement. La belle température que nous avons en ce moment a contribué pour beaucoup à l'avancement des travaux. La compagnie va être en mesure de faire l'expédition au printemps.

La compagnie a aussi l'intention de nommer des agents dans chaque cité, ville et village de la province de Québec, des provinces maritimes et de l'est d'Ontario. Ces agents feront la vente dans leur district. Toute personne voulant avoir une agence devrait se mettre en communication immédiatement avec le gérant général de la compagnie, édifice Transportation, Montréal.



La nouvelle usine moderne de ciment qu'est à ériger la Compagnie de Ciment Nationale à Montréal-Est. L'usine est maintenant à la veille d'être terminée. La compagnie commencera à faire l'expédition du ciment de bonne heure au printemps de 1924. Sur la photographie on voit M. Isidore Laplante, président et M. J. A. A. Leclair, le gérant général de la Compagnie de Ciment Nationale qui font une visite d'inspection.

La nouvelle usine aura une capacité de 3,000 barils par jour soit un total de 900,000 barils par année. Ce sera l'usine la plus moderne de tout le Dominion et celle où le ciment sera produit à meilleur marché que partout ailleurs.

Canada n'a fait qu'augmenter et que l'industrie n'est encore que dans son enfance, pour ce qui a trait au moins à la province de Québec.

« La production du ciment est maintenant une science exacte. Grâce à l'outillage et aux méthodes de fabrication modernes en usage depuis quelques années, des usines peuvent aujourd'hui fabriquer le ciment à meilleur marché que dans les fabriques qui sont installées depuis une certaine époque, qui n'ont pas la machinerie qu'on peut se procurer maintenant et qui ne peuvent soumettre aux différentes phases de transformation la matière première d'une façon aussi rapide et efficace que les entreprises modernes.

« Pour ce qui a trait à l'établissement que nous sommes à construire à Montréal-Est et qui sera entièrement terminé au printemps prochain, je dois vous dire que ce sera le dernier mot en fait de construction scientifique. Nous nous sommes assurés les services des meilleurs experts américains. Ils ont préparé les plans et surveillent la construction des bâtiments. Je n'hésite pas à dire que la province sera orgueilleuse de cet établissement. Car, bien que je sois citoyen américain, je dois vous dire que je suis né dans la province de Québec et que je me suis toujours intéressé à sa prospérité. Maintenant que je suis dans une position financière qui me permet de consacrer mon énergie et mes capacités à cette entreprise, je veux en faire un succès financier et commercial.

POUR LES FERMIERS

« Je suis heureux d'apprendre aussi que les gens de la province de Québec s'intéressent à une entreprise de ce genre, qui est appelée à répondre à leurs besoins. Il ne faudrait pas croire, en effet, que seules les autorités provinciales et municipales, au cours des années à venir, vont être des aides. Les fermiers vont, eux aussi, augmenter l'emploi qu'ils font du ciment pour améliorer et pour maintenir en bon état leurs fermes, pour construire leurs écuries et leurs étables et pour cent autres fins où il est plus économique de se servir du ciment.

Vu l'intérêt que portent, depuis quelques années, à cette compagnie un grand nombre de ses amis américains, M. Laplante ajoutait : « Les perspectives de réussite apparaissent si brillantes pour cette industrie que j'ai dû communiquer une partie de mon enthousiasme à mes voisins, vu qu'ils m'ont témoigné leur confiance en plaçant une bonne partie de leurs fonds dans l'entreprise. Je me rends compte pleinement de ma responsabilité. Comme, par ailleurs, j'y suis moi-même intéressé pour beaucoup, je dois vous dire que je suis dans cette compagnie pour la voir arriver au succès complet.

« J'ai pleine confiance dans l'affaire. Nous possédons ici des dépôts de matière première de haute qualité, spécialement adaptés à

la nôtre. Nous avons donc tout en notre faveur.

GROS INTERETS DANS L'ENTREPRISE

« Bien que je ne tiens pas à entrer dans le domaine personnel, je crois que tous les éparquants me comprendront facilement lorsque je dis que je suis intéressé financièrement dans la Compagnie de Ciment Nationale. Je suis intéressé au succès de cette affaire parce qu'elle est canadienne et parce qu'elle a été organisée par mes amis du Québec. J'ai, au cours des dernières années, consacré une bonne partie de mon temps à la réalisation de ce projet parce que j'ai cru que j'avais là l'occasion de prouver à mes compatriotes que j'avais à cœur d'aider, dans la mesure du possible, à la prospérité de ma province natale et au développement des immenses ressources naturelles de ce pays dont les perspectives d'avenir m'apparaissent des plus brillantes. Les Canadiens doivent, dans toute la mesure du possible, travailler à maintenir leur pays au premier rang des nations qui progressent. Pour en arriver là ils doivent faire confiance à ceux qui s'efforcent, d'une façon légitime, à développer les ressources que leur pays possède.

Faisant allusion à la ville de Montréal et à son avenir, M. Laplante ajoute :

« Lorsque, au cours des nombreuses visites que je fais à Montréal, je me surprends à regarder autour de moi, je ne puis m'empêcher de songer à l'expansion que va prendre cette métropole et aux splendides chances de succès réservées à mes compatriotes. Je n'hésite pas à prédire que dans quelques années le Grand Montréal aura une population d'un million. Lorsque vous vous arrêtez à songer à ce que cela signifie de nouvelles constructions de tout genre, je suis convaincu que toutes les fabriques de ciment du pays, travaillant à pleine capacité, ne suffiront pas à répondre à la demande.

Faites bouillir une tasse de Celeri King

Un "rhé" fait des herbes et des racines de la Nature — le meilleur laxatif et purgatif du sang que vous puissiez vous procurer. Il nettoie doucement le système, le débarrasse de toute impureté, met fin aux maux de tête, etc. Paquets de 30c et 60c, chez tous les pharmaciens.

Une Toux Diphtérique

remplit d'effroi le cœur d'un maman. Par précaution, avez à votre disposition une bouteille de Shiloh, le remède d'autrefois. Quelques gouttes rendent instantanément la toux plus facile, et, mieux résolvant, elles amènent un soulagement complet. 30c, 60c et \$1.00 chez tous les pharmaciens.

SHILOH Pour LA TOUX

"J'ai pris des

PILULES MORO

et j'en suis très heureux"



M. WILFRID BELHUMEUR, 8, Spring, Manville, R.-I.

d'appétit et de sommeil, ils deviennent faibles et parfois se découragent.

Il existe différentes manières de traiter ces maux de reins, mais il n'y en a certainement pas de plus recommandable que l'emploi des Pilules Moro.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Je souffrais beaucoup de maux de reins. Le jour, la nuit j'en étais tourmenté; les frictions que je me faisais me soulageaient bien un peu, mais si je subissais quelques refroidissements, les douleurs reprenaient plus vives. Un voisin m'ayant recommandé les Pilules Moro, je les ai prises et j'en suis très heureux, car je ne souffre plus et je me sens plus fort. M. Wilfrid Belhumeur, 8, Spring, Manville, R.-I.

Le mal de reins est fréquent chez une foule d'hommes qui travaillent fort. On le rencontre aussi très souvent même chez ceux dont les occupations sont sédentaires. Ce mal est excessivement douloureux et ceux qui en sont atteints perdent vite toute énergie au travail. Comme résultat de leur manque

Sainte-Scholastique

— La messe de minuit a été célébrée avec son éclat ordinaire et une foule plus considérable que d'habitude y a assisté.

La messe a été célébrée par Monsieur l'abbé Boissault, curé, assisté de M. l'abbé Pelletier, de l'Assomption comme diacre et l'abbé B. gras comme sous-diacre.

Le minuit chrétien a été chanté par Madame J. H. Gauthier, la chorale des hommes sous la direction de M. Joseph Fortier a chanté la deuxième messe de Marlier et à l'offertoire l'Adèle Fidele de Dubois. Les solistes étaient Messieurs: Sylvio Gauthier, Vincent Fortier, Rosario Charbon et Joseph Fortier.

A la messe d'aurore la chorale composée de 70 voix a chanté « Les Cloches de Noël » musique et paroles de M. J. J. Grignon, de Sainte-Scholastique, les cantiques harmonisés de Grignon et « Noël », cantique par P. Lacombe. Les solistes étaient MM. Léon Valois, Savary, Lande, Jos. Savary, Sylvio Gauthier et Joseph Fortier.

O. gauciste Mlle Jeanne Forest.

— Grâce à la générosité de notre concitoyen M. Edouard Lamoite, les amateurs du tapis vert peuvent se réunir tous les samedis soir dans un luxueux Club et remémorer les veilles de l'ancien Club de Sainte-Scholastique qui avait fermé ses portes depuis plusieurs années.

— L'honorable procureur général de la province informe le greffier de la couronne de ne pas assigner les jurés pour le prochain terme de la cour criminelle qui s'ouvrira à Sainte-Scholastique, le 18 janvier 1924 parce qu'il n'y a pas suffisamment de causes pour justifier la tenue d'un terme criminel.

La cour siégera cependant pour entendre les appels des jugements des différents juges de paix du district et il y aura un terme de causes civiles à la place du terme criminel.

Ce terme commencera le 17 et se continuera jusqu'au 22 à Sainte-Scholastique et puis du 23 au 25, à Saint-Jérôme.

Ce terme sera suivi d'un terme de la cour de magistrat, présidé par M. Aimé Marchand, magistrat en chef, et qui durera du 1er au 2 février.

— Après avoir été remplie de prisonniers, hommes et femmes pendant plusieurs mois, notre prison ne compte plus qu'un seul pensionnaire purgeant une sentence de 12 mois qui doit prendre fin le premier avril.

— Il semble définitivement arrêté que le déménagement du palais de justice de Sainte-Scholastique à Saint-Jérôme, se fera pendant les vacances judiciaires du 1er juillet au 1er septembre afin de ne pas déranger les termes des différentes cours.

Une dérogation des contribuables du comté des Deux Montagnes est allée rencontrer l'honorable premier ministre, la semaine dernière, pour lui demander d'établir la juridiction concurrente de la cour supérieure à Sainte-Scholastique, comme il existe actuellement à Saint-Jérôme, afin d'épargner des frais de déplacement considérables aux justiciables très éloignés de Saint-Jérôme.

L'honorable premier ministre a promis de s'occuper sérieusement de ce projet et de le soumettre à ses collègues.

— La réunion annuelle des membres de la chorale a eu lieu, le 28 décembre, sous la présidence du Dr. S. Lamarche, président actif.

Le Dr. G.-L. Valois, secrétaire-trésorier, a fait connaître le résultat financier des opérations de l'année, accusant un beau surplus.

Le banquet annuel a été fixé au 19 janvier. Il a aussi été décidé d'organiser un grand concert sacré qui devra avoir lieu dans le cœur du printemps et la chorale augmentée de la section des voix de femmes préparera une œuvre importante.

L'union a procédé aux élections qui ont donné le résultat suivant :

Présidents d'honneur : l'abbé J.-A. Boissault curé ; J.-A. C. Ethier, député, et le marguillier en charge, M. Edouard Desrochers.

Vice-Présidents d'honneur : M. l'abbé B. gras vicar, M. N. Roisse Forest, notaire, M. Wilfrid Cyr, shérif.

Président actif : Dr. S. Lamarche ; vice-président actif : M. Jos. Savary ; secrétaire-trésorier : Dr. G.-L. Valois ; conseillers : MM. Wilfrid Gratton, Sévère Landry, Rosario Charron ; bibliothécaire : M. Albert Savary ; assistant-bibliothécaire : M. Clément Fortier ; auditeurs : MM. Eugène Roussel et Bernard Sauvé ; Maître de chapelle : Joseph Fortier ; Assistant-maître de chapelle : M. Vincent Fortier.

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 30 rue Saint-Denis, Montréal.

Elie Meunier MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, B's préparés, Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, pres du moulin à farine Jules Drouin SAINT-JEROME

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

Dépôt : 306, rue Saint-Denis, Montréal.



LAURENT DUBOIS Agent général d'assurances

41 rue Labelle, Porte voisine de M. Ovide Lauzon Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

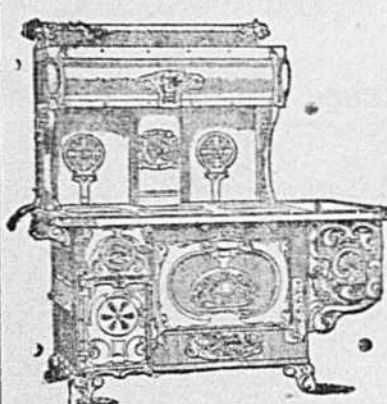
L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire

En 1762 Lord Chesterfield, un des plus grands hommes d'Etat anglais, avait atteint l'apogée de sa renommée — Hills & Underwood était là.

Depuis 1762 —
— Pendant plus de 160 Ans —
HILLS & UNDERWOOD
LONDON DRY GIN
Le Gin que vous redemanderez
2^e la Bouteille

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
A. g. des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

ANEMIE, PALES COULEURS, DEBILITE GENERALE TRAITEES AVEC SUCCES CHEZ LES FEMMES PAR LES

PILULES ROUGES

Je souffrais fréquemment de maux de tête, de palpitations de cœur ; j'étais nerveuse et sentais mes forces diminuer chaque jour. Je n'avais pourtant pas manqué de me traiter. Plusieurs remèdes que j'avais essayés ne m'avaient pas remis et il y avait des mois que cet état durait. J'ai pris des Pilules Rouges, qu'une amie me recommanda, et la santé m'est revenue. Mme Hyacinthe Leduc, 482, rue William, Montréal.

Chaque fois que j'ai eu recours aux Pilules Rouges elles m'ont toujours fait beaucoup de bien. Maintes fois elles ont relevé mes forces disparues, ont fortifié et calmé mes nerfs, activé ma digestion et rétabli ma santé chancelante. C'est de tout cœur que je les recommande aujourd'hui aux femmes anémiques. Mme Wilfrid Pelletier, 39, rue Prince, Salem, Mass.

C'est après avoir pris les Pilules Rouges pendant seulement deux mois que j'ai recouvré les forces qui m'étaient nécessaires. Je n'aurais jamais cru à un résultat si rapide, car j'étais excessivement faible et tout mon système se ressentait de ce manque de vigueur. J'avais souvent des maux de tête, des douleurs d'estomac dues à ma mauvaise digestion, et une foule de maux. Mme Lucien Laflamme, 104, rue Putnam, Manchester, N.-H.

J'étais chétive et faible ; durant la journée je me sentais affaissée ; j'avais d'abondantes transpirations. Différents remèdes que j'avais pris ne m'avaient fait aucun bien. En dernier lieu j'ai employé les Pilules Rouges et les forces me sont bientôt revenues. Mon rétablissement a été complet et permanent. Aujourd'hui je recommande les Pilules Rouges à toutes les femmes. Mme Vve William Biron, rue Robert, Artic, R.-I.

J'avais de fréquents maux de tête que j'attribuais au manque de sommeil ; j'étais

faible, nerveuse et je n'avais plus les capacités nécessaires pour m'occuper de mon ménage. J'avais employé plusieurs remèdes, mais sans obtenir de soulagement. Un jour, dans les journaux, j'ai lu ce que plusieurs femmes disaient avoir obtenu des Pilules Rouges et j'ai voulu, moi aussi, prendre ce remède. Quelques boîtes ont augmenté mes forces et, en peu de temps, j'étais remise. Mme Jos. Delisle, 56b, rue Irène, Montréal.

Je crois de mon devoir de recommander les Pilules Rouges à toutes les mères de famille, car je m'en sers beaucoup. J'ai plusieurs jeunes filles et sur le nombre il y en a toujours quelqu'une qui fait de l'anémie, de la nervosité, qui manque de sang. Quelques boîtes de Pilules Rouges réconfortent toujours. C'est le meilleur remède que je connaisse. Mme Jos. Beauregard, 479, rue Division, Fall River, Mass.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, LIMITEE, 274, St-Denis, Montréal

DOW Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et parla Qualité

LA BERGERE

CHANT
Allegretto
Il é - tait un ber - gè - re, Et ron ron ron, Pe - tit
PIANO
po - ta - pou Il é - tait un ber - gè - re Qui gar - dait ses mou
tons, ron ron, Qui gar - dait ses mou - tons.

1
Il était un berger,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Il était un berger,
Qui gardait ses moutons,
Ron, ron,
Qui gardait ses moutons.

2
Elle fit un fromage,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Elle fit un fromage,
Du lait de ses moutons,
Ron, ron,
Du lait de ses moutons.

3
Le chat qui la regarde,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Le chat qui la regarde,
D'un petit air fripon,
Ron, ron,
D'un petit air fripon.

4
Si tu y mets la patte,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Si tu y mets la patte,
Tu auras du bâton,
Ron, ron,
Tu auras du bâton.

5
Il n'y mit pas la patte,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
Il n'y mit pas la patte,
Il y mit le menton,
Ron, ron,
Il y mit le menton.

6
La bergère en colère,
Et ron, ron, ron, petit patapon,
La bergère en colère,
A tué son chaton,
Ron, ron,
A tué son chaton.

